

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



***LES EFFETS GEOPOLITIQUES DU PHENOMENE
MIGRATOIRE EN CÔTE D'IVOIRE
(Le cas des mossi du Burkina)***

Mémoire de géopolitique

Du colonel Zoumana TRAORE

Dans le cadre du séminaire : « Démographie »

Directeur : Professeur Gérard François Dumont

Mars 2007

Fiche documentaire

1. Les effets géopolitiques du phénomène migratoire en Côte d'Ivoire

2. 2007 _mémoire _ géopol_ effets géopolitiques en Cote d'Ivoire_Traoré

3. Colonel, Armée de terre, TRAORE Zoumana, Burkina Faso

4. 12 Mars 2007

5. Division D - Groupe D4

6. Mémoire de géopolitique

7. La Côte d'Ivoire a connu après son indépendance, un décollage économique hors du commun, en comparaison avec beaucoup d'autres pays africains durant la période postcoloniale. Cette ascension économique a été le fruit d'une combinaison entre des ressources naturelles très généreuses et une main d'œuvre abondante presque servile venant des pays sahéliens du nord. En effet la Côte d'Ivoire a mis en place au lendemain de l'indépendance, un modèle d'accumulation à régulation étatique grâce à l'immigration de travailleurs, aux cadres européens expatriés et à l'afflux de capitaux. L'importation de ces facteurs de production liée à la disponibilité en terres, a permis une spécialisation sur des produits d'exportation et le développement d'un secteur industriel moderne dynamique. Ce système a parfaitement fonctionné jusqu'en 1990 ou plusieurs éléments essentiels mettent un coup d'arrêt brutal à cette grande synergie de développement. La crise que traverse actuellement la Côte d'Ivoire est certes l'échec d'un modèle économique mais surtout le revers d'une politique d'immigration dictée par des impératifs économiques. En effet, des dispositions prises depuis la colonisation, relayées par une politique internationale volontariste et ambitieuse ayant pour effet de drainer les populations d'Afrique de l'ouest vers la Côte d'Ivoire ont avec le temps, considérablement modifié la structure sociale de ce pays et pourraient avoir des répercussions sur toute la sous région.

8. Côte d'Ivoire, immigration, crise

**LES EFFETS GEOPOLITIQUES DE L'IMMIGRATION
EN COTE D'IVOIRE (LE CAS DES MOSSI DU BURKINA)**

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA SITUATION

Le fait historique et culturel, facteur essentiel du déclenchement du phénomène

Les causes économiques

DEUXIEME PARTIE : LES ENJEUX GEOPOLITIQUES

Les enjeux internes

Les enjeux externes

INTRODUCTION

Avec moins d'un million d'âmes au moment de sa conquête pour une superficie de 322 000 kilomètres carrés, la Côte d'Ivoire compte aujourd'hui 16 millions d'habitants. Elle a été colonisée plus tardivement parce que sa zone côtière marécageuse sur laquelle a été construite la capitale Abidjan (4 millions d'habitants) était pratiquement inhospitalière. La moitié inférieure du pays est occupée par la zone forestière tandis que les savanes septentrionales font la transition avec les pays du Sahel. L'exploitation de la forêt et sa destruction par des cultures d'exportation ont fait disparaître une importante partie du couvert originel et déjà, commencent à apparaître des indices de désertification.

Ce pays a connu après son indépendance, un décollage économique hors du commun, en comparaison avec beaucoup d'autres pays africains durant la période postcoloniale. Cette ascension économique a été le fruit d'une combinaison entre des ressources naturelles très généreuses et une main d'œuvre abondante presque servile venant des pays sahéliens du nord. En effet la Côte d'Ivoire a mis en place au lendemain de l'indépendance, un modèle d'accumulation à régulation étatique grâce à l'immigration de travailleurs, aux cadres européens expatriés et à l'afflux de capitaux. L'importation de ces facteurs de production liée à la disponibilité en terres, a permis une spécialisation sur des produits d'exportation et le développement d'un secteur industriel moderne dynamique. Ce système a parfaitement fonctionné jusqu'en 1990 où trois éléments essentiels mettent un coup d'arrêt brutal à cette grande synergie de développement.

- La fin du cycle pionnier caractérisée par la rareté des terres cultivables.
- La récession économique de la fin des années 80 ironiquement appelée la « conjoncture » et dans une certaine mesure, la dévaluation du franc CFA.
- La mort du président Félix Houphouët Boigny père de la nation ivoirienne et centre de gravité de tout le système, entraînant la fin d'un régime politique qui maniait à perfection le bâton et la carotte.

La conjonction de ces trois facteurs aboutit non seulement à la mise en cause radicale des fondements du développement économique et social ivoirien mais surtout à la fin d'une complexe interpénétration des peuples orchestrée par la puissance colonisatrice depuis la création des différents Etats. Le miracle ivoirien loin d'être seulement une réalité économique apparaissait aussi comme une réussite multidimensionnelle qui, se nourrissait de l'immensité des richesses apportées par tous les

peuples venus principalement d'Afrique occidentale dont les **mossis**¹ du Burkina Faso qui constituèrent un des maillons les plus présents et les plus actifs. C'est donc à juste titre que le président Léopold Sedar Senghor utilisât le mot ivoirité² pour la première fois, pour décrire la rencontre fructueuse ou le brassage positif entre des peuples issus d'horizons divers, conduisant à la mise en œuvre d'un gigantesque chantier qui faisait la fierté de toute l'Afrique francophone.

L'éléphant d'Afrique comme l'illustre symboliquement les armoiries de ce pays, était aussi et avant tout un motif de satisfaction française. C'était la vitrine du pré carré français. Soucieux du fait que capital et travail doivent être réunis au même endroit pour une exploitation rentable, la France mit tout en œuvre pour que cette contrée marécageuse réputée inhabitable soit le lieu de rendez-vous de toutes les forces vives de la sous-région. Le manœuvre réussit si bien que, selon des statistiques encore divergentes 30 à 40% de la population vivant en Eburnie³ serait soit des étrangers ou d'origine étrangère. Elle est avec l'Australie l'un des rares pays au monde à atteindre ce record !

Cette situation forçait l'admiration et le respect du monde entier au moment où cet imbroglio démographique faisait des prouesses. Les rapports entre les diverses communautés paraissaient empreintes de solidarité, de fraternité et d'hospitalité. Face aux difficultés économiques, la mayonnaise semble avoir tourné et de fissures profondes apparaissent au grand jour dans l'édifice ivoirien.

La crise que traverse actuellement la Côte d'Ivoire est certes l'échec d'un modèle économique mais surtout le revers d'une politique d'immigration dictée par des impératifs économiques. En effet, des dispositions prises depuis la colonisation, relayées par une politique internationale volontariste et ambitieuse ayant pour effet de drainer les populations d'Afrique de l'ouest vers la Côte d'Ivoire ont avec le temps, considérablement modifié la structure sociale de ce pays et pourraient avoir des répercussions sur toute la sous région. C'est donc à juste titre que l'on doit se poser les questions suivantes :

- le seuil de tolérance en matière d'immigration n'est-il pas largement dépassé en Côte d'Ivoire?⁴
- la Côte d'Ivoire n'est-elle pas victime des effets de la loi d'attraction⁵ ?

¹ En cote d'ivoire le mot désigne non seulement l'ethnie majoritaire du Burkina Faso mais aussi tous les ressortissants de ce pays.

² L'ivoirité est devenu par la suite le principal sujet de discorde des ivoiriens.

³ Relatif à l'ivoire, autre nom pour désigner la patrie ivoirienne.

⁴ le conseil économique et social ivoirien, Avril 1999

⁵ Gérard François Dumont, Géopolitique et démographie

S'appuyant en particulier sur le cas des burkinabé, la présente étude aura pour objet dans un premier temps de faire une analyse de la situation ayant pour objet de dégager les causes et les conséquences de l'immigration, ce qui permettra de mieux appréhender dans une deuxième partie les enjeux géopolitiques.

EVOLUTION DE LA POPULATION IVOIRIENNE

ANNEE	1965	1975	1988	1993
IVOIRIENS	3 473 250	5 233 488	7 787 300	9 480 497
	83%	78%	72%	75%
NON IVOIRIENS	736 750	1476 112	3 028 394	3 227 943
	83%	78%	28%	25%
TOTAL	4 210 000	6 709 600	10 815 694	12 708 817

PREMIERE PARTIE : ANALYSE DE LA SITUATION

1.1 / LE FAIT HISTORIQUE ET CULTUREL, FACTEUR PRINCIPAL DU DECLENCHEMENT DU PHENOMENE MIGRATOIRE

Selon le célèbre anthropologue M. André Leroy Gourhan « Seule l'histoire permet de connaître et comprendre les choses actuelles en les replaçant dans le système d'où elles tiennent leur origine. »

111- Formation de l'espace national en Haute Volta

Le peuplement de cette partie de l'espace Ouest africain dans la boucle du Niger a été fait par vagues successives à partir du 10^e siècle avec des arrivées de populations venues d'horizons divers. Ces mouvements de populations se sont opérés dans un contexte marqué par des heurts et des conflits mais aussi par des arrangements pacifiques entre nouveaux arrivants et populations anciennement installées. Ils ont été favorisés par la position géographique du pays comme espace de transit entre l'Afrique saharienne et les pays côtiers, reliés d'intenses transactions commerciales.

C'est au XI^e que les Mossi, se seraient installés dans ce qui est aujourd'hui l'actuel Burkina Faso. Après avoir été chassés de la région du lac Tchad, une longue migration les fit transiter par le Ghana. Les traditions orales en pays mossi rapportées par les historiens, racontent que Naaba Yadega roi du dagomba (actuel Ghana) avait une fille du nom de Yennega. Pour des raisons sur lesquelles les sources orales divergent encore, Yennega s'enfuit un jour avec son cheval. Elle rencontra dans sa chevauchée un prince d'origine mandingue. De cette union naquit Wedraogo qui devint le premier ancêtre connu des mossi. A partir de multiples péripéties aussi rocambolesques les unes que les autres, on assiste dès le 13^e siècle à la création des royaumes mossi et de leurs cousins historiques.

Longtemps connu sous le nom de «Pays des Mossi», la mise sous tutelle coloniale de l'espace voltaïque comme entité géographique à partir de 1896 a été jalonnée par un certain nombre de tourments et de vicissitudes caractéristiques d'une certaine angoisse existentielle de la nouvelle colonie de Haute Volta.

En effet, territoire militaire jusqu'en 1904 puis relié au Haut Sénégal, la Haute-Volta fut créée en 1919 autour du pays Mossi. Pays essentiellement sahélien dont les sols arides marqués par une pluviométrie

très avare, la Haute volta « *terre des hommes* »⁶ se caractérisait paradoxalement par une forte concentration de population grâce à sa stabilité politique et à son organisation sociale.

L'économie de traite basée la culture du coton fut introduite par le lieutenant gouverneur Hesling, persuadé que son territoire dont les populations qui sont par ailleurs reconnues ardentes au travail, peut et doit produire des milliers de tonnes de coton car la France voulait se procurer cette matière première pour ses industries textiles qui étaient tributaires des importations américaines.

Fuyant les dures rigueurs de la colonisation française sous la forme de réquisitions intempestives, travaux forcés, impôts de capitation et de recrutements militaires de plus en plus massifs, les populations se dirigeaient préférentiellement vers la Gold Coast (Ghana actuel) ou le système britannique de l'indirect Rule présentait relativement plus de souplesse et où les subsides versés aux travailleurs étaient beaucoup plus consistantes que dans la colonie française voisine.

L'échec de la culture du coton qui devait permettre la rentabilisation de la colonie, entraîna sa suppression en 1932 et des mesures radicales d'orientation des flux vers la Côte d'Ivoire furent alors entreprises avec des recrutements forcés en direction de ce pays. Selon les textes, tout individu valide convaincu d'oisiveté et hors de son village devait être systématiquement réquisitionné et conduit manu militari vers les zones forestières de la Côte d'Ivoire.

Malgré son caractère inhumain, cette législation jouissait d'une certaine légitimité dans la mesure où à cette époque la Côte d'Ivoire et la Haute Volta constituaient une seule et même colonie française. Ces migrations qui étaient faites selon le principe des travaux forcés institués par l'administration coloniale, concernaient aussi les différentes tribus du nord ivoirien.

112 Les mossis : forçats d'hier et boucs émissaires d'aujourd'hui

Selon Domba Jean-Marc Palm⁷, chercheur et ancien ministre burkinabè des Affaires étrangères, l'immigration voltaïque en Côte-d'Ivoire a été voulue, suscitée et encouragée par la France, puissance tutélaire des anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest, dont l'ex-Haute-Volta et la Côte-D'ivoire. A sa création en 1919, la colonie de Haute-Volta comptait déjà 3 000 000 d'âmes, alors que l'ensemble de la population de l'AOF était estimée à 10 millions. La colonie voltaïque

⁶ Ce terme aurait été utilisé pour la première fois par le général De Gaulle à la fin des années soixante en référence au courage et à la bravoure des mossi qui constituaient l'essentiel des bataillons de tirailleurs sénégalais aux cours des deux grandes guerres .

⁷ In Internet (<http://www.burkinet.com/print.php?sid=2074>),

abritait donc près du tiers des hommes de toute la fédération Ouest africaine française. L'importance démographique de la nouvelle colonie en fit le « réservoir de main-d'œuvre » de toute la fédération pour sa mise en valeur. Ainsi la population voltaïque sera utilisée pour la construction du Dakar - Niger (25 276 travailleurs entre 1920 et 1924), celle d'Abidjan - Niger (41 477 travailleurs entre 1921 et 1929). L'office du Niger au Soudan (Mali actuel) mobilisa 6 000 familles entre 1937 et 1945. L'utilisation des Voltaïques au développement des autres colonies aboutit à la suppression de la Haute-Volta en 1932, parce jugée non-viable économiquement, et sa répartition entre le Niger (260 000 personnes), le Soudan (Mali, 712 000 personnes) et la Côte-d'Ivoire (2 019 000 personnes)⁸. La Côte d'ivoire a été ainsi le plus grand bénéficiaire de l'immigration voltaïque car outre la main-d'œuvre affectée à la construction du chemin de fer, les exploitations agricoles et forestières ont mobilisé 128 683 migrants entre 1934 et 1949. Les migrants étaient affectés non seulement aux travaux de l'administration coloniale (construction de routes, de chemins de fer, de bâtiments administratifs, etc.) mais aussi et surtout aux exploitants agricoles et forestiers privés français pour la mise en valeur de leurs plantations et de leurs concessions de bois. L'administration coloniale française a ainsi délibérément créé un processus d'immigration forcée pour pourvoir les régions forestières en bras valides. L'objectif principal était de faire coïncider activités économiques et concentration de populations. L'implantation et le développement d'une économie de plantation étant liés à l'existence d'une main-d'œuvre abondante facilement et rapidement mobilisable, l'Etat ivoirien pour perpétuer l'économie de plantation a en conséquence encouragé les mouvements migratoires en direction du Sud pour soutenir son économie. Les migrations voltaïques vers le sud, initiées par la colonisation française et soutenue par les autorités de la Côte-d'Ivoire indépendante se sont poursuivies jusqu'à nos jours. L'histoire et l'économie se sont donc combinées pour drainer les Voltaïques (devenus Burkinabé en 1984) vers la Côte-d'Ivoire avec, au cœur de cette combinaison, la recherche obstinée du profit. Le ressentiment et la colère des Burkinabé d'être payés en monnaie de singe, et par la Côte d'Ivoire, et par la France s'aggravent avec le souvenir d'être considérés presque comme des sous-hommes par ces deux pays, toujours sacrifiés à la prospérité de l'exploitation capitaliste. Un ancien diplomate burkinabè, qui a vécu cette période d'iniquité révoltante, raconte comment les « cargaisons » de Voltaïques étaient convoyées en Côte d'ivoire. *Les Voltaïques qui étaient réquisitionnés pour travailler en Côte d'ivoire venaient de toutes les régions du pays, escortés par des garde- cercles*

⁸ Voir carte de l'AOF de 1932 jointe en annexe

armés de fusils qui les faisaient trotter à la cravache jusqu'à la gare de Bobo Dioulasso. Là, ils étaient entassés comme des animaux dans les wagons à bestiaux. La voie ferrée étant unique, ils cédaient la priorité aux trains voyageurs et traînaient de ce fait plusieurs jours sur le trajet. Ils étouffaient littéralement durant les attentes, mourant de faim et de soif, incapables de se soulager de leurs besoins naturels. Ce sont donc des individus exténués qui arrivaient à destination, quand ils arrivaient vivants. On se débarrassait alors de ceux qui mouraient en route en les faisant enterrer par les vivants. Arrivés à destination on les désinfectait avec du grésil dilué de lait de chaux avec des pulvérisateurs. Après une telle « purification », chaque employeur prenait possession de son lot de « Mossi » (car tous ceux qui venaient de cette colonie étaient des Mossi pour les locaux) et les faisait cheminer à pied ou par camion sous bonne escorte, tous blafards de chaux et puant le grésil comme des cadavres vivants, vers les chantiers ou les plantations pour une vie de bagnards.

Les archives de l'époque coloniale peuvent témoigner de ces récits dignes des trains de la mort d'Auschwitz. Des récits qui permettent de comprendre par la suite le complexe de supériorité des Ivoiriens envers les Burkinabé, les descendants de ces Mossi qu'ils assimilaient à la « Main d'Œuvre Soumise au Service des Ivoiriens ». Ces récits permettent aussi de comprendre pourquoi « MOSSI » est synonyme d'indignité en Côte d'Ivoire et pourquoi les défenseurs de la thèse de l'ivoirité tiennent coûte que coûte à assimiler Alassane Ouattara à un *mossi* pour lui enlever toute légitimité aux yeux de la population quant à la compétition à la magistrature suprême.

La loi du 11 avril 1946 mit fin aux travaux forcés et favorisa les migrations de retour en provenance de ces deux pays. Les diverses revendications politiques menées par les intellectuels et la chefferie traditionnelle ont été galvanisées par le dénuement total des migrants de retour. Elles aboutirent à la reconstitution de la Haute-Volta en 1947 dans ces anciennes limites. De nouvelles stratégies furent instaurées toujours dans l'optique de drainer les populations voltaïques vers les plantations en zone forestière de Côte d'Ivoire.

Il convient donc de considérer ces facteurs historiques notamment la fonction de réservoir de main d'œuvre comme un des déterminants ayant exercé un des multiples leviers du déclenchement du phénomène migratoire vers la Côte d'Ivoire. Cette spécialisation s'est maintenue dans un contexte géopolitique mondial caractérisé par une division internationale du travail profondément asymétrique entre pays et entre région du monde.

Cette page d'histoire a toujours hanté les rapports entre ces deux pays, condamnés pourtant par l'histoire et la géographie à avoir un destin commun.

2 / LES CAUSES SOCIO-ECONOMIQUES

Selon un proverbe africain, *quand on ne sait pas où l'on va, on doit savoir d'où on vient.*

122- Les causes socioculturelles

En traduction littérale dans la plupart des langues burkinabé la Côte d'Ivoire symbolise généralement les mots « brousse » ou « forêt »⁹. En dehors du fait que ce pays contrairement au Burkina est situé dans une région forestière, ce qui peut justifier amplement cette appellation, la Côte d'Ivoire pour beaucoup de villageois burkinabé représente un symbole tout à fait particulier. Symbole de prospérité pour les uns mais aussi symbole de refuge ou d'exil pour les autres. Durant la période coloniale et peu après l'indépendance, pour fuir les dures réalités de l'administration, en particulier l'impôt de capitation¹⁰ qui était une hantise pour les populations villageoises démunies, beaucoup de braves paysans pour se soustraire de cette contrainte financière se réfugiaient momentanément en brousse. Impôt peut être ridicule et même risible aujourd'hui, il fut la cause de déplacement de villages entiers à travers les savanes africaines vers d'autres contrées réputées inviolables par les agents de la garde républicaine ou de la gendarmerie. Les plus vigoureux et les plus courageux migraient momentanément au Ghana ou le cas échéant en Côte d'Ivoire à pied ou à vélo à la recherche de la somme due à l'administration afin de sauver sa famille de la honte. C'est dans cet esprit que beaucoup de personnes récemment encore pour des raisons multiples et variées trouvent refuge en Côte d'Ivoire lorsqu'un différend les oppose à la société. Dans un contexte où la honte est toujours synonyme de bannissement, l'exil vers la Côte d'Ivoire se présentait comme la seule solution de se faire oublier. Les responsables de graves fautes pouvant jeter le discrédit sur une famille ou tout un village étaient donc contraints de fuir les regards indiscrets et suspicieux des autres congénères. Qu'il s'agisse des problèmes coutumiers, de problèmes familiaux (chefferie villageoise, droits de succession, mésentente familiale, excision, mariages

⁹ En langue Moore et dioula le terme Côte d'Ivoire se traduit respectivement par « weogo » et « toû » ce qui veut dire brousse ou forêt.

¹⁰ L'impôt de capitation représentait environ 07Francs par an et par personne.

forcés, lévirat, grossesse hors mariage¹¹, détournement de femme¹² ou faute grave contre l'honneur ou la dignité d'une famille etc.) ou tout simplement d'épanouissement personnel afin de se libérer de la tutelle des aînés encore très pesante en pays senoufo, la forêt représentait pour beaucoup de gens, la solution idéale à leurs problèmes. En général ceux qui sont partis dans ces conditions reviennent rarement dans leur village et sont donc appelés kosweogo¹³.

Si les facteurs socioculturels occupent un rang explicatif incontestable, ils ne suffisent pas en eux même car marqués d'une forme de déterminisme qui cache la réalité. Dans le jeu des complémentarités régionales, la colonisation avait assigné à la colonie de Haute Volta, la fonction de pourvoyeuse de main d'œuvre dont le transfert devait s'opérer vers des colonies aux potentialités agro économiques plus rentables pour l'économie de la métropole.

121- L'exploitation capitaliste au cœur du phénomène

Migrer en dehors de son espace d'origine qui n'offre aucune perspective d'ascension sociale et ou économique s'est ancré progressivement dans les traditions et les mentalités, devenant au fil des générations un fait social modulant aspirations individuelles et familiales. Plus qu'une décision individuelle, l'émigration est pensée en termes de stratégie familiale en réponse à la forte pression démographique sur des terroirs érodés. Ces données objectives nourrissent à leur tour un certain nombre de motivations subjectives bâties sur des mirages, faisant des régions et des pays un véritable eldorado favorable à la réalisation d'ambitions de toutes sortes. Cette quête de perspectives qui est à la base d'une véritable tradition d'émigration, constitue sans doute le principal motif des migrations et fait de la recherche d'emploi un de ses déterminants majeurs.

La culture du café et du cacao est avant tout la première cause des déplacements transfrontaliers dans cette partie de l'Afrique. C'est pour cette raison que la Côte d'Ivoire est demeurée pendant longtemps la principale destination des immigrants. Introduite en Côte d'Ivoire par les colonisateurs dès 1882, elle se développa et une classe de petits planteurs apparut. En 1932, Félix Houphouët-Boigny, jeune médecin formé à l'École de médecine de Dakar, prit la défense des planteurs de cacao contre l'appropriation des terres par les grands propriétaires coloniaux et

¹¹ Jusqu'à présent les grossesses hors mariages sont toujours bannies en pays Mossi. La fautive est obligée de quitter le domicile familial.

¹² Les cas de vol de femme représentent encore plus de 60% des litiges coutumiers dans les provinces

¹³ Kosweogo en langue Moore veut dire perdu en brousse

contre la politique économique qui pénalisait les planteurs autochtones. La Côte d'Ivoire fut alors soumise aux milieux d'affaires comme la SCOA, la CFAO et les Établissements Peyrissac.

Sous l'instigation de ces différents organismes on assista à la création du Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la main d'Oeuvre (SIAMO) en 1951. Officiellement sa mission reposait sur le recrutement de la main d'œuvre assorti de dispositions contractuelles plus attractives. Après les indépendances cette structure à connotation coloniale fut remplacée par l'OMOCI (office de la main d'œuvre de Côte d'Ivoire). C'est en ce moment qu'entrent en jeu de lugubres courtiers avec la complicité de fonctionnaires véreux. Grâce à eux, quotidiennement des cargaisons entières prenaient la direction sud, laissant derrière elles des territoires dépouillés de toutes leurs forces de travail.

Le phénomène s'est définitivement enraciné dans les habitudes, fonctionnant parfaitement selon des modalités effectivement plus souples mais toujours très douteuses. Les déplacements vers la Côte d'Ivoire qui étaient d'abord saisonniers, prirent l'allure d'une colonisation agricole. Progressivement les migrants vont s'essaimer dans toute la zone forestière, d'abord en tant que manœuvres puis comme planteurs. Son inscription dans le temps et la modification de sa nature vont entraîner l'implantation d'une forte communauté sur tout le territoire ivoirien, y compris dans les campements les plus reculés.

Vivant au départ comme des parias en marge des autochtones, *les travailleurs indigènes*¹⁴ créèrent des villages à l'image de leur terroir d'origine. On assista alors à la création de dizaines de villages mossi marqués du sceau de leurs traditions ancestrales dont la chefferie traditionnelle reste la clé de voûte de l'organisation sociétale.

Dans le même temps et pour les mêmes raisons les populations du nord ivoirien suscitées prenaient d'assaut les régions forestières.

La Côte d'Ivoire devint alors un point de rendez vous pour toute l'Afrique de l'ouest. Aujourd'hui elle compte près de 4 millions de populations étrangère qui, à partir de divers réseaux maîtrisent tout le secteur informel. Selon le conseil économique et social les étrangers dans leur ensemble occupent la majorité des emplois du secteur informel, contrôlent 95 % des activités commerciales et 98 % des industries (surtout français et syro-libanais). Les étrangers, ce sont eux aussi qui constituent 27,1 % des personnes exerçant dans le secteur primaire (agriculture, pêche et élevage) et 39 % des travailleurs du commerce ; dans la pêche et l'élevage, ils détiennent respectivement 90% et 42 % du capital ; en 1997, ils contrôlaient 58 % du capital dans l'exploitation de l'hévéa, du palmier

¹⁴ Terme consacré, utilisé pour désigner les populations déplacées pour les travaux dans les plantations et les travaux publics.

à huile et du cacao. Finalement dans l'économie ivoirienne le poids des étrangers est sans aucune ambiguïté.

Dans ce contexte les comportements xénophobes apparus plus tard peuvent être compris comme une réponse stupide à la crise structurelle du néocolonialisme (au même titre que les résultats électoraux du Front National en France, sont l'expression de l'insécurité sociale). La relation entre la progression du néolibéralisme et la poussée de la xénophobie, du chauvinisme et autres formes d'exclusion, semble évidente. Ce qui ne signifie nullement l'absence de précédents ni d'autonomie relative de la conscience raciste, ou xénophobe. Dans le cas de "l'ivoirité" les ingrédients ont été produits par le système colonial, puis par la phase ascendante du néocolonialisme, dont la Côte d'Ivoire a bien été le "modèle".

123 / L'intégration régionale comme cadre de légitimation des migrations

Si l'immigration a pu avoir une telle ampleur après les indépendances, c'est parce qu'elle a bénéficié d'un environnement sous régional très favorable.

L'approche bilatérale de la gestion des migrations s'étant soldée par des échecs cuisants, l'intégration régionale et sous régionale s'est imposée comme alternative plus prometteuse de la gestion des migrations. L'accession à l'indépendance des états de la région s'est accompagnée d'une volonté de coopération entre pays, volonté qui découle de la prise de conscience des effets pervers de la balkanisation et de la nécessité de consolider les complémentarités intra régionales. Dans le cadre des regroupements sous régionaux comme l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)¹⁵ et régionaux avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹⁶ la libre circulation des personnes est depuis plusieurs décennies un principe consacré dans les traités. Le traité de la CEDEAO de juillet 1993 s'enracine autour des différents instruments législatifs adoptés au plan continental, tels que la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et le traité d'Abuja de 1991. En son article 3, le dit traité indique clairement que l'ambition de réaliser un marché commun présuppose la levée des obstacles à la libre circulation des biens et des personnes entre les états membres, ainsi que ceux relatifs au droit de résidence et d'établissement. Dans ce cadre, divers protocoles ont été

¹⁵ L'UEMOA, créée en Janvier 1994

¹⁶ Créée en Mai 1975 la CEDEAO à son siège à Abuja au Nigeria

adoptés dans le but de faire de l'espace Ouest africain un territoire continu où les peuples peuvent se déplacer et travailler librement. Parmi les plus significatifs on peut citer :

- le protocole A/P1/5/79 de mai 1979 relatif à la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ;
- le protocole A/P5/82 de mai 1982 établissant le principe de la citoyenneté et de la communauté assorti des critères d'acquisition ;
- la décision A/DEC.2/7/85 édicte les règles simplifiant les formalités de passage aux frontières.

Tous ces mécanismes s'appuient naturellement sur divers instruments internationaux touchant directement ou indirectement les migrations internationales. Il s'agit entre autres de :

- la déclaration universelle des droits de l'homme
- la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- la convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants.

La réussite de tout processus d'intégration repose en grande partie sur la volonté collective de forger une perspective commune de développement où chaque partie prenante trouve son compte.

Si les traités et les conventions édictés au plan régional sont explicites sur les questions relatives à l'immigration, leur application pose d'énormes problèmes. Certaines mentions courantes relatives à la souveraineté des Etats atténuent le principe de la transcendance des textes supranationaux. Cette insuffisance laisse libre cours à des législations nationales sans référence aux engagements pris au niveau communautaire en toute souveraineté et en toute connaissance de cause.

Au total le bilan des politiques migratoires reste marqué par une tension assez vive entre le droit communautaire et le principe sanctuarisé de la souveraineté nationale. Tout laisse croire que la construction de l'espace communautaire privilégie le jeu des mécanismes économiques au détriment de la recherche du brassage des populations. Pourtant l'intégration des peuples a devancé l'idée même de bâtir un espace communautaire, légitimée par les liens historiques existants depuis la nuit des temps entre les ethnies au delà des lignes de frontière.

La sacralisation de la frontière qui délimite, partage, exclut, tend à dramatiser les mouvements de population dès que des contradictions intra-muros surgissent du fait d'une gouvernance hasardeuse et irresponsable. L'une des conséquences de cette territorialité apparaît à travers les tracasseries et les brimades de tout genre au franchissement des frontières. Cette logique atteint son paroxysme lors des rapatriements et des expulsions de ressortissants étrangers qui sont des pratiques courantes dans la sous-région. Ces manifestations d'intolérance fragilisent l'esprit

communautaire en générant des crises et des tensions entre pays d'accueil et les pays d'origine des émigrés, très souvent peu préparés à réussir l'insertion de leurs ressortissants. L'expulsion de ressortissants burkinabé suite aux événements de tabou en 1999 et au déclenchement de la crise en 2002 en est la parfaite illustration d'une logique où les populations étrangères sont considérées comme des otages. Même les français qu'on croyait à l'abri connurent cette amère expérience en fin 2004 !

DEUXIEME PARTIE : LES ENJEUX GEOPOLITIQUES

21 LES ENJEUX INTERNES

Lorsqu'on dort sur la natte du voisin, on doit considérer qu'on est couché par terre. (proverbe africain)

221 / La lutte pour le pouvoir en Côte-D'ivoire: une guerre de clans

Les rappels historiques successifs auxquels nous avons eu recours, nous ont permis de suivre la sédimentation d'un certain nombre d'éléments qui constituent le substrat actuel de la situation ivoirienne : les états précoloniaux, la déportation des mossis, le colonialisme, le transfert de modèles, la mondialisation marchande, ainsi que quelques autres éléments structurants ou déstructurants qui ont imposé un cadre contraignant dans lequel doivent vivre 16 millions d'âmes. Même si la Côte-D'ivoire a perdu une partie importante de sa souveraineté nationale au profit des bailleurs de fonds et des grandes entreprises multinationales, il subsiste encore des luttes de pouvoir. Ce sont bien des hommes avec leurs forces et leurs faiblesses qui ont assumé ce lourd héritage avant de prendre en charge la marche du pays. Pour ce faire, ils ont opéré des choix, bons ou mauvais, ils ont mis en place des stratégies (la plupart du temps personnelles) noué des alliances tissé des réseaux, manipulé des opinions et textes pour se maintenir présent dans la vie politique. Après un demi-siècle d'indépendance, ce qu'est pu être le poids récurrent du néocolonialisme, ce sont désormais les Ivoiriens qui sont aux commandes du pays. Leur pouvoir est certes limité par la toute puissance de l'économie, menacé par les inquiétudes souvent légitimes des voisins, fragilisé par des groupes de pression occidentaux, mais ils continuent de se battre pour avoir la main mise sur l'appareil d'état. On y trouve des ennemis et des amis, parfois des groupes organisés mais toujours des clans organisés en réseaux.

La lutte pour le pouvoir politique en cote d'ivoire se résume en un combat de chefs entre quatre leaders (Bédié, Guéi, Ouattara et Gbagbo). Ce combat a rythmé la vie politique du pays depuis plus de dix ans et a souvent conduit à de petits calculs tactiques visant la préservation ou la conquête du pouvoir plutôt qu'à la détermination d'un projet de société porteur de prospérité et de progrès.

En effet par le jeu des alliances et parentés, quatre grands groupes se partagent le territoire et se disputent le pouvoir. Au centre et à l'est les akans (42%¹⁷ de la population) venus de l'actuel Ghana, dominés par les baoulés et leur tradition matrilineaire, ils ont gouverné le pays pendant quarante ans. Au nord les mandingues ou dioula représentent un bon tiers de la population (34%). En leur sein, les plus nombreux sont les senoufos implantés depuis le XIV^e siècle. Très rattachés à leur confrérie d'initiés et de chasseurs Dozo¹⁸ réputés invulnérables aux balles ennemis et « possédant le don d'ubiquité », ils tissent des liens très étroits avec leurs cousins malinkés jusqu'au au-delà des frontières. Deux grands groupes se partagent enfin l'Ouest christianisé : les krou (13%) règnent au cœur de la boucle du cacao alors que les yacoubas (10%) sont les maîtres sorciers du grand Ouest. Si le Nord bénéficie d'une homogénéité ethnique et religieuse incontestable, on ne peut pas en dire autant du sud chrétien animiste mais scindé en clans rivaux.

Le découpage politico-ethnique et régional recoupant des lignes assez claires, après la disparition du parti unique et les soubresauts putschistes, chacune des grandes régions s'est dotée d'un parti et d'un candidat pour postuler à la présidence. Henri Konan Bédié et le PDCI pour le centre, Alassane Dramane Ouattara pour le Nord, feu Robert Guéi et l'UDPCI pour le grand Ouest et enfin Laurent Gbagbo et le FPI pour le Centre et le Sud. Le réflexe ethnique joue encore largement dans ce pays relativement sous développé et sous alphabétisé ou le plus grand nombre n'a d'autres repères que l'appartenance au village, la politique du ventre¹⁹ faisant le reste. Car en Côte d'Ivoire, comme partout en Afrique subsaharienne prendre le pouvoir c'est manger et faire manger sa famille, ses parents, son village, son ethnie voire sa région. Avoir un fils à la présidence c'est assurer le présent et l'avenir.

Par ailleurs chaque leader ivoirien pouvait compter sur un protecteur dans l'ex métropole. Bien que son étoile ait pali, H.K.BEDIE bénéficiât pendant longtemps d'une certaine bienveillance dans les cercles chiraquiens, ne serait ce qu'à défaut de mieux parce que Alassane D. O. était suspecté d'être un agent de l'islam et l'autre un socialiste. De son

¹⁷ Les chiffres sont tirés du recensement général de la population de 1998.

¹⁸ Les DOZO constituent une confrérie de chasseurs située entre la cote d'ivoire, le mali et le burkina.

¹⁹ Cela consiste à voter pour celui qui te donne à manger.

coté Gbagbo pouvait compter sur la solidarité de l'Internationale socialiste qui fonctionne souvent par réflexe, et de l'appui inconditionnel de certains de ses *camarades* français que sont entre autre Guy Labertit, Xavier Emmanuelli, Michel Rocard, jusqu'à ce qu'il soit déclaré infréquentable par François Hollande. Quant à Ouattara on lui a prêté des relations privilégiées avec Sarkozy mais surtout avec le monde des entreprises et de la finance internationales nouées au moment ou il siégeait au FMI. Dans tous les cas, sachant que la mort du vieux allait ouvrir une période de graves incertitudes, non seulement dans son pays mais dans tout le pré carré français en Afrique, le Quai d'Orsay avait déjà pris ses dispositions ; d'abord, par l'intermédiaire de Michel Dupuch²⁰ qui continuait à veiller très attentivement jusqu'à ce qu'un manque de vigilance lui fasse perdre la main en décembre 1999 lors du coup d'état de Robert Gueï, ensuite par la multiplication de réseaux dont les frères Bourgi²¹ reste la meilleure illustration.

Pour compliquer un peu plus la situation, la population ivoirienne est très métissée. Lors du recensement de 1998 on dénombre en Cote d'Ivoire quatre millions d'immigrés pour une population totale de 15,3 millions d'habitants. Soit un taux d'étrangers de 26%, un record dans la région et sans doute dans le monde. (A titre de comparaison la France compte 7,4% d'immigrés²²) Ce taux de la population cache pourtant une réalité bien complexe. Premièrement, près de la moitié de ces immigrés sont nés dans ce pays même si en l'absence d'un droit du sol cette génération ne bénéficie pas de la nationalité. En revanche, pendant de nombreuses années, de « fausses vraies » cartes d'identité ivoiriennes ont été officiellement distribuées et complaisamment vendues aux ressortissants africains. Dans ce contexte, compte tenu des multiples liens culturels et linguistiques qui lient le Nord et les populations venues du sahel, un recensement de la population ivoirienne devient une équation à plusieurs inconnues. C'est ainsi que l'établissement d'une nouvelle carte d'identité destinée à identifier les « vrais ivoiriens » en vue des élections à venir pris l'allure d'une chasse aux sorcières. Rivalisant de zèle, les forces de l'ordre (plus particulièrement la gendarmerie proche du président Gbagbo) multiplient les exactions à l'encontre de ceux qu'ils considèrent comme étant des étrangers. Ni Bédié ni Gbagbo ni même Gueï (qui était venu pour balayer la maison) n'ont pu au moment de leur magistrature respective arrêter l'escalade ethniciste qui, petit à petit s'est muée en un gigantesque amalgame. Devant la difficulté de faire la part des choses entre Ivoiriens du Nord et populations allogènes, tous ont été mis dans le

²⁰ Ancien ambassadeur de la France en RCI

²¹ Pendant que l'un était ancien membre des réseaux Foccart, l'autre était socialiste.

²² Source : INSEE, recensement de la population de 1999.

même sac. Déjà les multiples tracasseries à l'encontre des nordistes qui ont suivi l'adoption de la loi instaurant la carte de séjour pour renflouer les caisses de l'état, étaient des signes prémonitoires de la grande cacophonie quant à l'identification future des ivoiriens. En effet, les ¾ des immigrés sont issus des frontières septentrionales. Issus des mêmes ethnies ils ont été séparés du Nord ivoirien par une frontière tracée d'une main coloniale. Ils partagent les mêmes langues, les mêmes croyances, la même foi musulmane. De part et d'autre des frontières les noms et les clans familiaux sont un pot commun par delà les nationalités. Cette proximité réelle a servi aux politiciens du sud à faire une confusion volontaire entre autochtones du Nord et étrangers et à dénoncer une volonté de mainmise étrangère sur le fleuron ivoirien. Cette situation est un prétexte pour que dans les rues, dans les villes, les « étrangers » soient l'objet d'exactions, d'extorsions de biens et d'injustices de toutes sortes. Certaines étant même orchestrées par les forces de l'ordre, comme en font foi les 4000 familles burkinabé jetées à la rue à la suite de razzias policières et étudiantes menées dans certains quartiers d'Abidjan, en septembre 2002.

Toute cette agitation cache mal l'effroi des politiciens du sud devant la perspective d'une élection pluraliste car le poids politique des immigrés est à la hauteur de leur importance démographique et économique. Considérés sous le règne d'HOUPHOUET comme *bétail électoral*²³, les populations étrangères (principalement burkinabé, à cause de Alassane Dramane Ouattara) sont aujourd'hui désignées comme étant la cinquième colonne du RDR.

La place des immigrés dans la société ivoirienne a donc été détournée à des fins de prise de pouvoir. Rien d'étonnant que cet enjeu soit au cœur du débat public.

Le Burkina Faso et le mali sont souvent visés, accusés d'ingérence et de chercher à s'appropriier les richesses ivoiriennes par le biais de leur communauté expatriée dont Alassane Dramane OUATTARA montré du doigt comme une marionnette téléguidée par des mains étrangères. Derrière lui son parti le RDR est stigmatisé comme étant le parti des étrangers. Selon eux il doit être disqualifié de la compétition électorale, d'où la création de l'association TSO (Tout Sauf Ouattara). C'est dans ce contexte que Simone Gbagbo première dame de Côte d'Ivoire aurait déclaré : *« Si j'avais à choisir entre un chinois et un mossi, je préfère mille fois un chinois comme président de la république de Côte d'Ivoire ! »*

La frustration grandit au Nord et la crise qui couvait jusque là, prit une autre tournure le 19 septembre 2002 ou un groupe de sous-officiers, essentiellement du Nord s'emparèrent la ville de Bouaké avec

²³ Terme utilisé pour la première fois par Gbagbo au moment où il était à l'opposition.

pour mission de rétablir le Nord dans ses droits en chassant Gbagbo du pouvoir. Le rapport de force qui jusque là n'était que virtuel, même si les cartes électorales des dernières élections dessinaient des zones de plus ou moins forte implantation, va s'inscrire dans une réalité spatiale coupant ainsi le pays en deux, voire en trois et en quatre au plus fort des déchirements. Le sergent Tuo Fozié annonçât officiellement la création du Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) mais ne se réclamait ni de Gueï ni de Alassane Dramane Ouattara et encore moins de Blaise Compaoré le président du Burkina Faso. Jaillissant plus tard à l'ouest le MJP et le MPIGO clamaient tout haut leur rapprochement au général Gueï tué pendant le coup avorté à Abidjan.

Le 24 janvier 2003 sous la houlette de la France, des accords de paix sont signés à Marcoussis. Ils doivent aboutir à de nombreuses réformes et à la tenue d'élection présidentielle à laquelle les principaux acteurs de la vie politique, dont Ouattara, pourraient se présenter.

Le 4 avril 2004 nous assistons à la mise en place de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci). 6240 soldats du Bénin, du Bangladesh, du Maroc, du Togo et du Sénégal doivent, en coordination avec les 5200 militaires français présents sur place, veiller au respect du cessez-le-feu conclu en mai 2003.

Le FPI, (parti au pouvoir) avec l'aide de jeunes gens embrigadés au sein des *patriotes* soufflent sur le chaud et le froid afin de gagner des délais.

L'Opération licorne qui a déjà englouti plus d'un demi-million est à l'image des bégaiements de la diplomatie française. La politique de *ni ingérence ni indifférence* annoncée par le Quai d'Orsay n'est qu'un signe d'impuissance devant une situation où la France a toujours été aux premières loges

Même si la classe politique ivoirienne disposait de compétences, de motivations et de vertus exceptionnelles dans le sens de l'esprit de sacrifice et de patriotisme, elle aurait des difficultés à maîtriser tous les facteurs qui interagissent pour entretenir le pays dans une situation de crise. Les questions belligènes sont tellement importantes qu'elles dépassent visiblement les capacités des hommes qui, faut-il le souligner ne sont pas neutres et sont soumis à des pressions de toute nature.

212 - la question foncière, une bombe à retardement

Au cours des années 60 et 70, l'agriculture ivoirienne s'est développée de manière quasi harmonieuse, alimentant à son tour le circuit économique national sans que celui-ci ne puisse se passer d'elle. Cette dépendance a amené les autorités politiques à s'intéresser de près au régime foncier, en essayant de tout temps, de réglementer les transactions sur la terre. Malheureusement, un tel intérêt ne pouvait ni s'ériger en ubiquité sur l'ensemble du pays, encore moins freiner l'épuisement des ressources foncières dont l'exploitation intensive se trouve favorisée par les bons prix du café et du cacao. La question foncière en Côte d'Ivoire a de ce fait toujours été récurrente, porteuse de ses propres germes de crise. Lorsque, sont venus s'y greffer les débats politiques nés de l'instauration du multipartisme et la polémique sur l'ivoirité et la nationalité, elle a éclaté dans toute son ampleur. CHAUVEAU²⁴ l'explique d'abord par une crise de la ruralité consécutive aux politiques d'ajustement initiées dans les années 80 : l'abandon par l'Etat de mesures de soutien au monde rural, et le retour dans les campagnes de milliers de leurs ressortissants victimes du chômage, des compressions et des mises à la retraite, ont accru la demande d'accès aux ressources foncières, créant ainsi des tensions sociales entre générations d'une part, entre autochtones et étrangers d'autre part. Il faut dire que les étrangers, en plus d'être travailleurs agricoles, arrivaient à accéder directement à la terre, par le biais des locations, mises à gage ou même ventes. Certaines de leurs acquisitions découlaient de l'installation de migrants au début du siècle. Dans ces conditions, le lien avec l'ivoirité est vite établi et la question foncière devient un enjeu hautement politique dès que s'installe le multipartisme. Si l'on ajoute à cela le fait que de puissants lobbies proches du pouvoir agitent le monde agricole, on comprend que les tensions s'exacerbent, nourries par des réseaux clientélistes de courtiers politiques, élus locaux pré désignés, chefs traditionnels circonvenus, mais aussi cadres et intellectuels citadins participant à des associations de ressortissants ou à des mutuelles de développement regroupant des originaires de régions. L'un dans l'autre, sous HOUPHOUËT, le système a fonctionné sur la base d'un compromis à double volet : d'une part, des garanties sont données aux ruraux en matière de prix et d'accès aux intrants, contre leur soumission politique ; d'autre part, les étrangers bénéficient d'un accès protégé au foncier, contre leur appui électoral, tandis que les jeunes ruraux se voient ouvrir l'accès à une contestation du régime lui-

²⁴ CHAUVEAU ET KOFFI, Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire, Politique africaine n° 78, 2000

même. Peu à peu, on assiste à une ethnicisation des droits fonciers et à une politisation de la question foncière, faisant écho aux polémiques sur l'ivoirité engagées par BEDIE.

La compétition féroce pour le contrôle des ressources raréfiées a mis l'élite politique dans l'incapacité de redéfinir les bases de la légitimité de l'ancrage local de l'Etat et a provoqué à l'inverse, un délitement régionaliste de la citoyenneté. En 1998 finalement, une nouvelle loi sur le foncier a été adoptée, qui stipule que seuls l'Etat, les collectivités publiques et les personnes physiques ivoiriennes étaient admis à être propriétaires du domaine foncier rural. Toutefois, des dispositions transitoires maintiennent des droits de propriété à titre personnel acquis antérieurement (à la loi) par des personnes physiques ou morales non ivoiriennes, l'héritier non ivoirien disposant le cas échéant d'un délai de trois ans pour céder la terre ou en faire retour à l'Etat. En somme, un non ivoirien ne pourrait plus être propriétaire en Côte d'Ivoire, ni par achat ni par héritage.

L'Accord de Marcoussis a maintenu pour l'essentiel les dispositions de cette loi, tout en demandant au Gouvernement de Réconciliation Nationale de l'expliquer davantage aux citoyens et de proposer un amendement visant à mieux protéger les droits acquis.

La Côte d'Ivoire fournit un exemple historique exacerbé de la question foncière en Afrique francophone. Dans ce pays les débats sur la question foncière sont inséparables d'un contexte de crise économique, de crise du système clientéliste de redistribution, de résurgence des sentiments régionalistes et de récupération de la question foncière par des politiciens locaux sur des arguments électoralistes partisans et xénophobes. En réalité, tant les conflits fonciers que les troubles politiques actuels sont l'aboutissement d'une crise profonde et récurrente de nature économique, sociale et politique qui s'est amplifiée depuis les années 1980. Elle s'est manifestée, entre autres, par une crise de la ruralité, que l'on peut décliner sur plusieurs registres en interrelation :

- crise du modèle pionnier de mise en valeur agricole, qui a contribué à l'ethnicisation des rapports fonciers ;

- incapacité de l'élite politique de redéfinir un compromis politique susceptible de faire émerger un accord sur la clarification de l'économie politique de la filière cacao-café et sur la définition des droits fonciers, ce qui a contribué à politiser la question foncière et à remettre en question la légitimité de l'intervention étatique, toujours associée dans l'esprit des acteurs locaux à la prééminence d'un parti et de ses bases régionales et ethniques ;

- crise du modèle urbain d'ascension sociale des jeunes d'origine rurale, qui a provoqué un reflux notable vers leur village ou leur région

rurale d'origine et a contribué à lier indissociablement les conflits intercommunautaires, les tensions intrafamiliales et entre générations, et la recomposition des rapports entre citadins et ruraux.

C'est dans ce contexte social explosif, que le successeur de Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié, renversé à la fin de 1999 par un coup d'Etat militaire, lance le concept d'«ivoirité». Dans les campagnes, la question foncière reste explosive.

213 – *L'identité ivoirienne est-elle trouvable ?*

A l'absence de sources écrites et du fait de la faiblesse des vestiges archéologiques, l'histoire de l'Afrique occidentale est difficile à reconstituer. Cependant on peut admettre qu'un peuplement primitif était en place avant les grands mouvements de populations qui ont amené, au tournant de l'an 1000, des populations venues d'ailleurs sur l'actuel territoire ivoirien. Aujourd'hui la Côte d'Ivoire compte quatre groupes ethniques principaux : les **Mandingues** dans le Nord-Ouest, les **Volts** dans les nord et le nord-est, les **Krous** dans le Sud-ouest, les **Akans** dans le sud-est. En marge de cela il faut ajouter les 26% d'étrangers venus majoritairement du Burkina, du mali, de la guinée, et plusieurs autres nationalités parmi lesquelles on peut citer les français, les syro-libanais, les ghanéens, les nigériens, les libériens etc. Comment avec une interpénétration aussi complexe, arriver à créer un ensemble cohérent fondé sur des valeurs fondamentales communes, porteuses d'espoir et de progrès social ? Telle est la vraie question.

Parmi les concepts forgés par l'occident et transférés sans précaution dans des pays de culture historique différente, celui de **nation** est probablement le plus ambigu. Quelle représentation peut on se faire de la nation en Afrique sub-saharienne, et surtout quelle est l'utilisation qui peut en découler ? Confrontés à d'inévitables problèmes d'unité nationale de nombreux pays africains ont tenté non sans difficultés de faire entrer l'idée de nation dans le moule du territoire, conformément aux définitions fournies par les penseurs européens. Selon l'académie française « la nation est l'ensemble des habitants d'un même état, d'un même pays vivant sous les mêmes lois et utilisant le même langage. » pour voltaire « la nation est un groupe d'hommes établis sur un territoire défini qui forme une communauté politique et se caractérise par la conscience de son unité et sa volonté de vivre en commun » quant à la version la plus à la mode, on admet que la nation est un ensemble géopolitique fondé sur des représentations historiques, sur un territoire et le plus souvent sur une langue. Se situant sciemment en dehors d'une réalité concrète, et usant habilement du mythe où la rhétorique africaine est particulièrement riche,

les idéologues ivoiriens ont tenté de plaquer la pensée de Descartes à leur pays. Lorsqu'il a été question de donner un cadre territorial à leur concept, ils ont été incapables de le définir. Or dans le cadre africain peut-il raisonnablement être question de nation sans territoire ? Se situant donc dans une certaine virtualité et sous l'instigation du président HENRI K.B, une cohorte de sociologues et d'historiens à la solde, rassemblés au sein du CURDIPHE²⁵ organise des conférences pour mettre tout le corps social ivoirien au rythme de la notion d'**ivoirité**.

Des préjugés ethniques tenaces

La rébellion qui a éclaté le 19 septembre 2002 n'est que la dernière manifestation après bien d'autres crises politico ethniques sanglantes, de la fragilité d'un Etat qui s'est construit sur des préjugés ethniques. Derrière une apparente stabilité, le pays et ses institutions sont, depuis l'indépendance, minés par des forces centripètes. En effet, l'Etat qui n'a jamais été impartial, a toujours pratiqué la discrimination ethnique, et a donc été perçu par les groupes exclus du pouvoir comme la propriété d'une ethnie ou d'un groupe ethnique.

La polémique sur l'« ivoirité » n'est qu'un des épisodes de la domination d'élites issues du sud du pays. Même l'armée n'est pas épargnée par cette tendance. Son ethnicisation remonte à l'époque d'Houphouët-Boigny, où tous les ministres de la défense étaient systématiquement choisis dans son groupe ethnique, voire dans sa famille, avec pour objectif de veiller à la longévité politique du groupe. Son successeur, M. Konan Bédié, poursuivra cette tradition. Après son coup d'Etat de décembre 1999, Robert Gueï (assassiné le 20 septembre dernier dans des conditions mystérieuses) se souciera à son tour de « rééquilibrer » les rapports de forces internes en sa faveur. Pour ce faire, il évincera et fera incarcérer ses numéros deux et trois, les généraux Abdoulaye Coulibaly et Palenfo, originaires du Nord, accusés d'être hostiles à sa candidature à la future élection présidentielle. Une épuration des Nordistes dans l'armée s'ensuivra et plusieurs centaines de militaires désertèrent au Burkina Faso.

Pour des pans entiers de la société, l'Etat représente ou a représenté à un moment ou à un autre, une menace ou un adversaire dont il faut se méfier à défaut de pouvoir le combattre, et qu'il faudra probablement contester un jour, si l'occasion se présente. Sous le régime de Félix Houphouët-Boigny déjà, des velléités de sécession s'étaient manifestées. Passées sous silence par l'histoire officielle, elles furent rappelées lors du

²⁵ Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions du président.

Forum de la réconciliation nationale organisé par M. Gbagbo d'octobre à décembre 2001 dénonçant par la même occasion la longue hégémonie des akans.

En effet plusieurs années marquent le triomphe du pouvoir baoulé ou akan ; ce que les autres Ivoiriens appellent « l'akanité », ou encore le « séfonisme », sorte d'idéologie qui proclame que les Akans sont prédestinés à diriger le pays, à l'exclusion de tout autre groupe. Favorisant ouvertement cette idée, le président a même mobilisé les ressources de l'Etat pour aménager son village de Yamoussoukro jusqu'à en faire la capitale politique. Issu de son ethnie, son successeur désigné, et habilement imposé, M. Konan Bédié, poursuivra cette tradition en instituant de ce fait une succession monarchique. Cette idéologie implicite de l'akanité a construit des préjugés toujours vivaces : les Bété seraient des « sauvages », des gens « violents », les « Indiens de Côte-d'Ivoire ». Sans organisations politiques stables, ils sont indignes du pouvoir d'Etat. Quant aux gens du Nord, tout le sud s'accorde pour dire qu'ils seraient des citoyens entièrement à part, plus ou moins des « étrangers », des Maliens, Burkinabés ou Guinéens. Ils seraient donc destinés à servir de main-d'œuvre dans les plantations ou de domestiques dans les maisons des familles du Sud, etc.

Les étrangers de la sous-région sont eux-mêmes victimes des préjugés les plus négatifs : les mossi (les burkinabé) constitueraient la pègre abidjanaise : selon une propagande xénophobe diffusée par le journal gouvernemental *Fraternité Matin* dans les années 1970 et 1980, ils seraient responsables avec les soussous guinéens, de l'insécurité selon une enquête officielle diffusée par le conseil économique et social. Leur implication dans la criminalité est sans aucune ambiguïté : 69% des vols avec effraction, 67% des infractions sexuelles, 58% des vols à main armée et plus de 50% des coups et blessures. Les Ghanéennes seraient des « prostituées », donc responsables du sida en cote d'ivoire ou selon les statistiques officielles plus de 7% de la population serait séropositive etc.

A partir de ces considérations très peu fondées, les « étrangers » et leurs enfants (majoritairement d'origine burkinabé et malienne) se sont vu insidieusement refuser l'accès à la nationalité ivoirienne, alors qu'ils y avaient légalement droit après des années, voire des décennies, d'installation dans le pays. En effet, selon la première Constitution, cinq ans de résidence suffisaient pour prétendre à la citoyenneté, quelle que soit l'origine des parents. Cette violation du code de la nationalité s'explique par le fait que les élites du Sud craignaient d'accorder des cartes d'identité nationale et donc le droit de vote et l'éligibilité à des personnes qui, en raison d'affinités culturelles et historiques, voteraient

plutôt pour des candidats du Nord ou pourraient menacer leur hégémonie. Le rétablissement dans leur droit à la nationalité ivoirienne de ces millions d'« *étrangers* » spoliés, est sans doute une des clés de la crise de l'Etat.

Qui est « *ivoirien* » ou « *étranger* » en Côte-d'Ivoire, plus de quarante ans après l'indépendance et la création de la citoyenneté ivoirienne ? Pour les élites politiques akans et bétés, rassemblées derrière l'ivoirité malgré leurs antagonismes anciens, il était parfaitement inconcevable que les populations du Nord, ces « *Ivoiriens douteux* », ces étrangers, osent prétendre au pouvoir au détriment des « *vrais Ivoiriens* » dont les ancêtres ont une origine mythique. De plus, les uns sont chrétiens et les autres musulmans, ce qui achève de cristalliser les antagonismes, car Houphouët-Boigny avait également insidieusement introduit le préjugé de la supériorité de la religion catholique sur l'islam en construisant sa fameuse basilique de Yamoussoukro. Par la suite le prisme religieux devint une donnée supplémentaire dans une atmosphère politico-ethnique déjà très ambiguë. La pénétration de l'islam et du christianisme en Côte-d'Ivoire correspond généralement à une conversion communautaire, liant ainsi la religion aux diverses identités ethniques. Ce modèle de conversion est présent dans la plupart des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. La Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun, principalement, sont géographiquement divisés entre musulmans au Nord et chrétiens au sud. Historiquement en Côte-d'Ivoire, les groupes du Nord du pays, dont les Dioula et les Sénoufos, se sont convertis à l'islam avant ou après la colonisation, tandis que les groupes établis dans la partie forestière du pays, dont les Bété, les Gourous et les Attiés, se sont convertis au christianisme dans le contexte de la colonisation européenne. Malgré tout, la Côte-d'Ivoire était perçue encore récemment comme un pays catholique, bien que dans les faits cette identité religieuse soit plutôt un construit politique qu'une réalité démographique. Cette construction politique découle de l'affiliation religieuse du premier président de la république (Félix Houphouët-Boigny), des liens privilégiés maintenus avec la France et de la construction de la basilique de Yamoussoukro dans les années 1980. Toutefois, malgré la présence des missionnaires catholiques dans les institutions scolaires au tournant du 20^e siècle, la conversion au catholicisme n'a jamais eu un impact spectaculaire en Côte-d'Ivoire. Par contre l'islam, en tant qu'élément fédérateur des immigrés et des populations du nord a eu un enracinement certain dans les grandes agglomérations. Il faut rappeler au passage que l'une des plus grandes figures de la lutte anticoloniale sur le territoire ivoirien n'est autre que l'Almami Samory TOURE.

Au delà de tous ces clichés ethniques et ou religieux, historiquement le code de la nationalité de la Côte d'Ivoire s'inspire de la

volonté du Président HOUPHOUET-BOIGNY, depuis la création du RDA en 1946 à Bamako, de se donner une étoffe de leader de la région ouest africaine francophone, puis, à partir de 1960, d'ouvrir son pays à tous les bras valides de cette région qui voudraient participer à la valorisation de ses immenses potentialités naturelles. Pays en plein essor, la Côte d'Ivoire a ainsi représenté pendant des décennies la destination de prédilection pour nombre de Voltaïques assurant la main d'œuvre agricole, de Dahoméens travaillant comme commis de bureau (leur pays, « Quartier latin de l'Afrique », ne pouvait absorber tous ses diplômés), mais aussi de Maliens et de Sénégalais vivant de petits et moyens commerces, des Guinéens fuyant la dictature de Sékou TOURE, etc. Ayant déclaré très tôt que la Côte d'Ivoire, pays de fraternité, ne souhaite pas être et ne peut pas être une oasis de prospérité, de sécurité et de stabilité au milieu d'un désert de misère et d'anarchie, Félix HOUPHOUET-BOIGNY a lancé en 1964 l'idée de la double nationalité, pour consacrer un axe solide qui part d'Abidjan, passe par Ouagadougou et aboutit à Niamey. Les nationaux de ces trois pays se considèrent comme citoyens d'un même ensemble solidaire et fraternel. Ils bénéficieront d'un accès égal à la fonction publique dans les trois Etats, d'un accès égal à la propriété privée, ils seront électeurs et éligibles et l'on pourrait voir un Ivoirien Ministre à Ouagadougou ou à Niamey, un Voltaïque Ministre à Abidjan, et ainsi de suite. Il n'est pas inutile de rappeler ces propos considérés volontiers comme utopiques, mais ils dénotent d'autant plus la vision qui a fait pendant longtemps de la Côte d'Ivoire la terre d'hospitalité par excellence.

Le Père de la nation ivoirienne n'ayant pas pu à l'époque imposer son projet aux Ivoiriens, aujourd'hui la Côte d'Ivoire voit se multiplier les dérives identitaires dès sa mort. Sous prétexte de mieux gérer les grands équilibres nationaux, certains hommes politiques, dont Henri Konan Bédié ont avancé la notion d'ivoirité. À sa suite, une élite dirigeante aux dents longues animés de la peur d'un scrutin pluraliste, a commencé à dissenter sur l'intérêt de défendre les ivoiriens de « *souche multiséculaire* ». Il ne leur fallut pas longtemps pour transformer le pays en « *poudrière* ».

Le ver rentré est dans le fruit

Certains observateurs affirment qu'au départ le terme ivoirité incarnait un concept culturel positif. Il semblerait même que le président Senghor l'ait utilisé dans les années 1970, lors d'une visite effectuée auprès de son homologue, le président Houphouët Boigny, pour louer le miracle ivoirien, à savoir le brassage, en Côte d'Ivoire, d'éléments issus de toutes les populations de la sous région, contribuant à créer sur place

une situation de melting-pot, sur laquelle bien des sociétés du continent auraient dû prendre exemple. Poursuivant dans la même idée, le président Henry Konan BEDIE annonce dans son livre *les chemins de ma vie* : « *la notion d'ivoirité n'est ni un sectarisme étroit, ni l'expression d'une quelconque xénophobie; elle est la synthèse parfaite de notre histoire, l'affirmation d'une manière d'être originale, bref, un concept fédérateur de nos différences.* » Le professeur Benoît SACANOUD²⁶ renchérit en soutenant que « *L'ivoirité est ce lien essentiel qui se tisse au fil du temps entre notre pays et la manière dont chacun y vit et travaille, mais aussi un message de fraternité et de progrès pour réussir une intégration régionale économique profondément humaine.* »

Pourtant ce concept si innocent si beau a mué dans l'horreur, occasionnant des dérapages politiques incontrôlables au sein du pays. La dérive volontairement « ethniciste » est claire chez certains politiciens du cru. Niangoran BOUAH estime que « *l'individu qui revendique son ivoirité est supposé avoir pour pays la Côte Ivoire être nés de parents appartenant à l'une des ethnies autochtones de Côte Ivoire* ». Pour Jean-Noël LOUKOU²⁷ « *l'ivoirité est une exigence de souveraineté de créativité et d'identité. Le peuple ivoirien doit affirmer sa souveraineté, son autorité, face aux menaces de dépossession et d'assujettissement* ». Utilisant fantasmes et manipulation de l'opinion Ces propos ont été largement relayés par une certaine presse. Les morts se sont comptés par milliers et le pays n'a cessé de sombrer dans la plus grande crise de son histoire.

Plus destinée à protéger le pouvoir en place qu'à unifier le pays, cette politique a fait émerger un racisme institutionnalisé qui, en une décennie à peine, a relégué nombre d'étrangers et d'Ivoiriens du Nord au rang de sous citoyens.

L'identité nationale ivoirienne est-elle trouvable ? Faute de l'avoir définie clairement, Félix Houphouët Boigny a laissé un lourd fardeau à ses successeurs. La main-d'œuvre étrangère et assimilée, indispensable au bon fonctionnement de l'économie, se sent actuellement menacée. Et les incertitudes sur la nationalité d'Alassane Ouattara se sont réparties sur une grande partie de la population.

Tout laisse penser qu'un renouveau de l'état civil, tel que projeté par le pouvoir actuel ne résoudra pas les problèmes de fond. Depuis octobre 2000, les communautés étrangères maliennes et burkinabè ont payé un lourd tribut aux violences politiques. Mais dans un contexte de crise économique, doublé d'un questionnement identitaire, les étrangers ont l'impression d'être les boucs émissaires idéaux.

²⁶ Professeur de sociologie et président du CURDIPHE

²⁷ Professeur à l'université et membre du CURDIPHE

Le débat sur la nationalité d'Alassane Ouattara et les passions qu'il continue de susciter ont largement contribué au malaise des ressortissants des pays voisins, qui se demandent si le terme "étranger" n'est pas finalement devenu une injure. La personne d'Alassane Ouattara cristallise aussi la peur de l'exclusion de nombreux ivoiriens, qui craignent de voir leur identité contestée ou minorée. De fait, s'identifiant au leader du RDR (Rassemblement des républicains), ils ont peur d'avoir un jour leur propre affaire Ouattara car Côte d'Ivoire aujourd'hui, on est soit *de père et de mère ivoiriens*, dans ce cas on est vrai ivoirien, ou on est *de père ou mère ivoiriens* donc rejeté du côté des étrangers.

La peur est aiguisée par les « hommes de tenue », qui se comportent de façon particulièrement inquisitrice lorsqu'elles ont affaire à un citoyen au patronyme "douteux". Dans une atmosphère nationale caractérisée par une impunité institutionnelle, tout se déroule comme si être un étranger ou tout simplement un « Boyorodjan »²⁸ était un grave délit voire un crime dans ce pays. C'est donc en connaissance de cause que le président sénégalais Abdoulaye WADE déclarait en substance : ce que subit un africain en France n'a aucune commune mesure avec les traitements réservés aux burkinabé en Côte d'Ivoire. Les forces de l'ordre ont volontairement créé un dangereux amalgame en stigmatisant et en cherchant à humilier tout simplement tous ceux qui auraient des similitudes avec les populations dites étrangères.

22 LES ENJEUX EXTERNES

Le tronc d'arbre a beau durer dans le marigot, il ne peut devenir un crocodile. (Proverbe africain)

Pour beaucoup de pays de la région, c'est le mythe de l'union ouest-africaine, de la libre-circulation, d'une africanité transcendant les frontières de la colonisation, qui a été enseveli au fil des désordres et drames ivoiriens. Avec un risque de désordre monétaire et commercial pour toute la zone. Pour la France, c'est un séisme dans le « pré carré » francophone, où l'inimaginable s'est donc produit.

221- Le pré carré en difficulté

La France apparaît comme le premier investisseur étranger en Côte d'Ivoire. La présence des investissements français dans le pays s'est renforcée grâce aux privatisations et aux grands travaux. Le nombre de filiales d'entreprises françaises en Côte d'Ivoire s'élève à 200 (sans

²⁸ Mot dioula qui veut dire « venant vient de loin ». Dans le contexte de l'ivoirité il désigne les étrangers et accessoirement les ivoiriens du nord.

compter les nombreuses PME fondées et / ou dirigées par des chefs d'entreprise français. Installées, pour certaines d'entre elles, longtemps avant l'indépendance (CFAO, AXA), les entreprises françaises participent aux secteurs majeurs de l'économie du pays. Ainsi, Bouygues, à travers la SAUR, est-il l'actionnaire de référence de la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE), de Ciprel (production d'électricité) et de la Société des eaux de Côte d'Ivoire (Sodeci. De même, les banques françaises sont dominantes sur le marché avec leurs filiales : la SGBCI (pour la Société Générale), la SIB (pour le Crédit Lyonnais), la Bicici (pour la BNP. Bolloré est très actif dans le secteur des transports à travers Saga, SDV et sa participation dans Sitarail, mais est aussi producteur de tabac grâce à Sitab, de caoutchouc via la SOGB. Dans le secteur du BTP, les grands groupes sont également présents (Setao et Colas, Bouygues, Jean Lefebvre). Total et Elf possèdent 25 % de la Société ivoirienne de raffinage. France Télécom, à travers son achat de 51 % de Citelcom, devenue depuis Côte d'Ivoire Télécom, pour 1,05 milliards de francs, et la création de la Société ivoirienne de mobiles (SIM), est devenue l'opérateur majeur des télécommunications en Côte d'Ivoire. Les sociétés françaises se sont aussi renforcées lors des opérations de privatisation dans le domaine agro-industriel : le groupe Castel, outre les investissements réalisés pour augmenter sa production de boissons, s'est engagé dans l'industrie du sucre avec l'achat de deux usines de Sodesucre ; le groupe Bolloré est partie prenante (à hauteur de 20 %) dans l'achat du bloc Nord-Ouest de la CIDT (égrenage du coton). Dans le secteur agro-industriel et en dehors du cadre des privatisations, il faut noter l'investissement majeur de Cémoi dans une usine de broyage de cacao d'une capacité de 60 000 tonnes pour 150 millions de francs. Dans le cadre des travaux lancés en BOT, des entreprises françaises ont remporté les concessions de l'aéroport international d'Abidjan (Aéroport de Marseille et Sofrea-via) et du 3e pont d'Abidjan (Bouygues). EDF possède un tiers du consortium qui construit et gère la centrale d'Azito. Afrique.

Les pieds noirs à la sauce ivoirienne

Havre de paix et de prospérité la Côte d'Ivoire a attiré pendant des décennies des fournées de coopérants comme des aventuriers en mal d'exotisme. Certains ont pris racine, formant une ethnie à part.. Blancs de peau, de souche sans doute pas multiséculaire, ces français sont aussi des africains. Quelques-uns ont choisi la nationalité ivoirienne et tous vivent, travaillent et investissent en cote d'ivoire qui, de toute façon est leur pays d'adoption. Ces français n'ont rien à avoir avec les cadres des grandes entreprises qui ne viennent que pour quelques années et s'en

retournent une fois leurs juteux contrats terminés. Ils se définissent comme des français d'Afrique, culturellement et familialement rattachés à leur nation d'origine mais profondément accrochés au blanc d'ébène de l'Eburnie. Ils y habitent depuis vingt, trente voire quarante ans ; y sont nés, pour certains leurs parents aussi. Les jeunes ne connaissent la mère patrie que de loin, pour y avoir passé des vacances ou y avoir fait des études supérieures. Ils parlent aussi bien le français ivoirien que le français de France et ne voudraient pour rien n'au monde partir loin ce paradis qu'ils ont contribué à construire. Ce sont eux, ces « nouveaux pieds noirs », pris en otage dans le bournier ivoirien qui donnent une note supplémentaire aux bégaiements de la diplomatie française en Côte d'Ivoire. Leur rapatriement constitue un enjeu tant au plan social, militaire qu'économique. Elle serait le signe d'une rupture notable quant à la nature des liens franco-africains.

La perte de l'influence française, si elle se confirme, sera lourde de conséquences pour Paris. Pas tant au niveau économique, car les intérêts français en Côte d'Ivoire se sont étiolés avec le temps. Mais parce que la Côte d'Ivoire et toute la francophonie aide à maintenir le rang de la France dans le monde, elle est le pays phare de l'influence de Paris en Afrique francophone. « La Côte d'Ivoire, c'est ce qui permet à la France d'être une grande puissance moyenne, de justifier son siège au Conseil de sécurité des Nations unies. C'est sa visibilité diplomatique », explique Albert Bourgi. C'est précisément pour cette raison que Paris a longtemps refusé d'affronter et de reconnaître son lent déclin en Côte d'Ivoire. Comme le disait il y a quelques années au Figaro l'ancien ambassadeur américain en Angola : « *La France est grande lorsqu'elle monte sur les épaules de l'Afrique.* » Conséquences, aussi, pour les cinq bases militaires que la France maintient en Afrique. Ces bases sont-elles éternelles ? Pourront-elles être maintenues si la présence française en Afrique se réduit à une peau de chagrin. Même si le rôle de ces bases se résume en un soutien d'une hypothétique force africaine dans le cadre du RECAMP²⁹, leur présence ne se justifie plus non seulement aux yeux des africains mais aussi pour une large majorité de français.

222- L'enclavement et La pauvreté, un mariage funeste

La question relative à la mer pour le Burkina, pose inexorablement la problématique de l'enclavement de ce pays. Devenu en effet une question séculaire par l'intérêt stratégique et vital qu'il suscite, l'enclavement du pays et les perspectives de son désenclavement se trouvent au centre de nombreux débats au point d'en faire une condition

²⁹ Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix

nécessaire et suffisante du retard du pays en matière de développement et de gouvernance dans la sous région. L'accès au littoral maritime, perçu d'emblée comme synonyme de désenclavement, est présenté dans cette optique, comme une panacée pour le démarrage du développement national.

De ce point de vue on assiste donc à une forme de fétichisation géopolitique à outrance du phénomène du littoral maritime, débouchant, forcément, sur une espèce de monisme explicatif du développement. Omniprésent dans l'argumentaire politique, ainsi que dans la conscience collective, les burkinabé à tous les niveaux de la société ont toujours les yeux tournés vers la mer.

Quoique qu'il en soit, l'enclavement du Burkina constitue une réalité évidente à laquelle on ne peut se soustraire, et qui se présente dans l'histoire contemporaine du pays comme un véritable défi national aux effets pervers, sur les plans social économique, politique, diplomatique et stratégique. Cette situation a toujours en bien ou en mal marqué les rapports entre le Burkina et ses quatre voisins côtiers

Au regard de l'importance vitale de la question, tous les régimes successifs avec des fortunes diverses on tenté de mettre en place une stratégie pour assurer l'accès à la mer qui reste après tout une des plus grandes préoccupations des burkinabé.

Le port d'Abidjan est un fleuron des infrastructures ivoiriennes et véritable poumon économique de la région. En 2001 63% des marchandises du Mali et 35% du Burkina transitaient par le port d'Abidjan. Des l'éclatement de la crise son trafic a chuté de 50%. Ce port en eau profonde qui permettait d'approvisionner tous les pays de l'hinterland (Niger, Burkina Faso et Mali) des n'accueille plus que deux bateaux au lieu de huit avant la partition du pays. Ses clients habituels doivent apprendre à vivre avec une cote d'ivoire malade. Les Etats voisins se sont adaptés à la nouvelle donne en réorganisant les circuits commerciaux notamment en recourant à des ports de substitution. Ceux de Lomé (Togo) de Tema (Ghana) et dans une moindre mesure ceux de Dakar (Sénégal) et Cotonou (Bénin) assurent actuellement l'essentiel des trafics. Ils ont vu croître leur tonnage à des niveaux jamais égalés. Parallèlement de grands travaux routiers ont été entrepris par Ouagadougou pour compléter la longue liste des dispositions prises pour le contournement de la Côte d'Ivoire.

Déjouant tous les pronostics les pays de l'hinterland sont parvenus à survivre en avec des taux de croissance positifs et à la hausse (2,3% pour le Mali et 7,7% pour le Burkina). Les vexations et autres exactions dont sont victimes les burkinabé ont suscité une union sacré et ont actionné plusieurs leviers du développement endogène. L'épouvantail ivoirien n'est pas pour autant totalement éliminé puisque des millions de

burkinabé et maliens y résident toujours. Un retour forcé de ces millions de ressortissants risque d'entraîner des conséquences imprévisibles tant au plan économique que social.

L'immigration comme exutoire de la pression démographique

Le Burkina a tiré un certain nombre d'avantages induits des sorties de ses populations vers l'extérieur. Celles-ci ont en effet contribué à l'absorption d'une partie de sa main d'œuvre par les pays d'accueil où l'offre de travail était plus abondante alors que le contexte national était caractérisé par les faiblesses structurelles du tissu productif, tant au plan industriel qu'agricole. L'émigration a exercé un rôle d'amortisseur des tensions sociales qui auraient pu subvenir du fait de l'enlèvement des populations dans une précarité extrême. Elle a donc absorbé une fraction de la croissance démographique, atténuant ainsi ses effets multiplicateurs sur la demande sociale.

Toutefois le caractère masculin de l'immigration a imprimé à la structure démographique par âge et par sexe une allure particulière marquée par un déficit prononcé d'homme en âge actif. Cette hémorragie des forces vives a sans doute inhibé les capacités nationales à innover et a fragilisé l'ambition nationale de développement endogène. De toute façon dans la conscience collective de beaucoup d'économistes avertis la Haute Volta n'était qu'un pays de survie ou aucun investissement digne de ce nom n'était rentable. Ceux qui s'obstinaient à rester devaient survivre avec les transferts effectués par les migrants. En valeur absolue ces transferts seraient de 45 Milliards de FCFA par an entre 1980 et 2001. Rapportée au PIB elles représentent environ 4%³⁰. Il faut noter que les transferts sont dépendants des cours du café et du cacao sur le marché mondial et de la situation politique en Côte d'Ivoire.

Au plan microéconomique les retombées sont toutes aussi nettes, car les transferts en direction des familles d'origine symbolisent le respect du pacte familial qui lie le migrant à ses origines. Ils fortifient et consolident les solidarités familiales par leur contribution à soulager leurs familles respectives de certaines privations et à faire certaines obligations sociales. Les réseaux et les multiples associations de ressortissants qui se sont formés ont entretenu diverses formes de solidarité collective constituant ainsi un palliatif à des investissements sociaux publics insuffisants au niveau de l'espace local d'origine.

³⁰ Ces chiffres ont été fournis lors du symposium sur l'immigration tenu à Ouagadougou en mai 2006

Si l'ampleur des transferts peut être admise en valeur absolue au regard des données émanant de sources formelles, la question de leur utilisation sous forme d'investissements vecteurs de développement reste posée. Pour la majorité des migrants les retours d'argent se sont inscrits dans une logique de soutien à l'amélioration des conditions de vie de leurs familles d'origine. Cependant aujourd'hui avec les facilités offertes par le développement du système bancaire dans les deux pays grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), les choses évoluent positivement. L'exemple le plus illustratif provient de la vague d'immigration des bissa³¹ vers l'Italie où les migrants ont eu une démarche salutaire en changeant radicalement le paysage de leur terroir d'origine.

L'onde de choc dans la sous région

Si la Côte d'Ivoire venait à imploser, l'onde de choc se propagera dans tous les pays voisins jusqu'au Sénégal.

La zone UEMOA a déjà fait largement les frais de la crise ivoirienne, dont les seules manifestations de 1999-2001 avaient entraîné pour elle une baisse du taux de croissance à 2,9 % et une hausse du taux d'inflation à 3,9 %. Chose prévisible, lorsqu'on sait qu'avec un poids économique de 40 %, contre moins de 20 % au Sénégal et 8 % pour le Burkina Faso, c'est la Côte d'Ivoire qui tire à la hausse les autres économies de l'union. Et comme l'a écrit si justement Baye Dame WADE, « la recrudescence de la crise en Côte d'Ivoire risque de pénaliser toute la région de l'Afrique de l'Ouest avec les investisseurs qui vont mettre une croix sur leurs opérations sur l'UEMOA en attendant de voir l'évolution de la situation ». C'est le cas notamment de 200 filiales d'entreprises françaises qui avaient repris confiance et y avaient beaucoup investi. C'est dire que l'onde de choc de cette crise ne va épargner aucun secteur, ni aucun investisseur. Effectivement, après septembre 2002, des pays comme le Burkina Faso et le Mali ont été durement frappés, en particulier par l'impossibilité d'accès à leur port naturel qu'est Abidjan. Ils ont payé des surcoûts importants pour l'écoulement, via Lomé ou d'autres ports de leurs productions de coton et de viande. Tous les pays de l'UEMOA ont été obligés de rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement pour nombre de produits naguère fournis par la Côte d'Ivoire. En outre, les Gouvernements de la région ont dû faire face à un retour massif et dans le dénuement, de dizaines de milliers de leurs ressortissants, dont il fallut non seulement se passer désormais de l'apport en devises, mais en plus assurer le transport, l'accueil et l'entretien au

³¹ Les bissa constituent une ethnie du Burkina au sud du pays

moins pendant un certain temps. Pour ces pays, ce ne sont là que de nouvelles sources de tension qui se préparent.

Au plan diplomatique enfin, on notera que les relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso se sont détériorées à tel point que la guerre a été évitée de justesse entre les deux pays, dont on sait d'ailleurs qu'ils ont des contentieux réguliers. Le Burkina Faso étant comme on l'a souligné à maintes reprises le principal pourvoyeur de main d'œuvre pour l'agriculture ivoirienne, la question foncière née de la conjonction entre la crise de la ruralité en Côte d'Ivoire et l'ivoirité touche directement Ouagadougou, dont les autorités se sont plaintes du massacre, en l'an 2000, de leurs ressortissants par les exploitants agricoles Krumen de Tabou, près de la frontière libérienne. Car en fait, le contrôle de la terre en Côte d'Ivoire est un enjeu aussi bien national que régional.

La crise en Côte d'Ivoire risque aussi de mettre à mal les délicats processus de réconciliation engagés en Sierra Leone et au Liberia voisin. De l'avis des experts, ces deux colonies anglophones qui ont connu des périodes très atroces restent encore fragiles. En effet depuis la fin des années 80 une cohorte de combattants sans foi ni loi véhiculent une *guerre nomade*³² qui ravage l'ouest africain à travers le Liberia, la Sierra Leone et en passant par la Guinée actuellement politiquement et économiquement comateuse. Si la situation conflictuelle en Côte d'Ivoire persistait, la sous-région pourrait basculer dans un chaos difficilement incontrôlable.

CONCLUSION

Territoire de forte immigration la Côte d'Ivoire s'est singularisée en donnant une connotation particulière à la notion d'identité nationale. Pays dont la richesse s'est construite grâce aux étrangers qui ont toujours représenté plus du quart de sa population, sont devenus trop nombreux pour le partage des richesses. D'abord pour la terre qu'ils occupaient au nom de l'utopie houphouëtiste qui l'avait attribuée à ceux qui la mettaient en valeur, aussi parce qu'accusés d'apporter de trop nombreuses voix suspectes à l'opposition dioula suspectée de véhiculer l'islam et stigmatisés pour le contrôle qu'ils exercent sur les circuits du secteur informel. Il existe donc un véritable problème de cohabitation et d'intégration entre les Ivoiriens et les peuples dits étrangers. Ce qui complique la situation, c'est que l'étranger peut être allochtone du nord ou celui dont les parents sont peut être nés au-delà de la frontière septentrionale ou tout simplement est *étranger* celui qui est musulman ou

³² Terme utilisé par Thomas Hofnung dans : la crise en RCI. Dix clés pour comprendre

qui porte un patronyme ou un vêtement clairement identifiable comme étant nordiste ou qui affiche des scarifications raciales. Dans ces conditions l'identité nationale prend une géométrie variable et devient l'enjeu majeur qu'il est possible d'instrumentaliser dans tous les concepts hérités d'Occident : la frontière, l'état-nation, la démocratie, le multipartisme etc.

Le concept de l'ivoirité qui aurait pu s'inscrire pacifiquement à l'intérieur des frontières même héritées de la colonisation pour forger une idée d'appartenance commune à un même territoire, s'est muée en un concept mortifère qui fonctionne sur le rejet de l'autre.

Cette situation est en grande partie due à l'échec des tentatives de greffe d'un Etat de type moderne, c'est-à-dire capable d'édicter des règles pour l'ensemble du territoire et d'en obtenir le respect autrement que par la coercition. En effet, dans des sociétés africaines davantage découpées en groupes ethniques que stratifiées en classes sociales, les mécanismes inspirés du jacobinisme se sont révélés inaptes à légitimer véritablement les pouvoirs publics. A cause du vaste mouvement de transfert des modèles occidentaux fruits d'un mimétisme exacerbé, on est au regret de constater que le cheminement suivi par la Côte d'Ivoire est identique par rapport à la majeure partie des états africains. Il se singularise seulement par le fait qu'il est survenu ou plus tôt ou plus tard. C'est en prévision de cela le général de Gaulle écrivait déjà en 1960 : « l'Afrique a beaucoup de chemin à faire, car je crains qu'elle ne soit plongée dans une guerre civile permanente, qui durera peut-être plus d'un siècle. [...] Les pays africains vont se battre entre eux, car les frontières sont complètement arbitraires. Le colonisateur les a figées, mais une fois qu'il a disparu, les réalités ethniques reprennent le dessus ».

Il serait hasardeux de chercher à donner des solutions toutes faites au risque de tomber dans les mêmes travers. A l'évidence, toute solution qui ne prenne pas en compte la trajectoire historique de la formation de la nation ivoirienne est vouée à l'échec.

).